

DETERGENT SURODORANT 2 D MUGUET

Réf 211J

1. PROPRIETES :

Nettoyant et désodorisant.

Effet à mousse contrôlé, il peut être utilisé en machine ou manuellement.

Supprime les mauvaises odeurs.

Il est conforme à la législation rendant son utilisation possible en milieu alimentaire.

Ce produit peut être utilisé pour l'entretien des murs, des sols, des faïences, des thermoplastiques et du mobilier sanitaire, des intérieurs de voitures.

2. MODE D'EMPLOI :

Ce détergent s'utilise en dilution, de 0,5 à 1,5 %, dans de l'eau froide ou tiède, sans excéder 40° C (jusqu'à 5 % pour des sols très sales).

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide vert
Densité :	1 +/- 0,02
PH :	6 +/- 1
Parfum :	Muguet
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.
Contient, parmi d'autres composants (règlement (CE) N°648/2004) :	Cinnamyl alcohol, geraniol, butylphenylmethylpropionate, linalool, hexyl cinnamal, parfum, benzalkonium chloride, alcohol Inférieur à 5 % : agent de surface non ionique

4. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Carton de 12 X 1 L doseur

Carton de 4 X 5 L

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°J211) : + 33 (0)3 83 32 36 36,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.com

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 08.09.1999).

N° de révision 21-09-09